

Décision n° 2024-12 portant composition du comité social d'administration du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Le Président par intérim du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur,

Vu le code général de la fonction publique ;
Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;
Vu la délibération du collège n° 2022-4-12 du 29 septembre 2022 créant le Comité social d'administration du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur ;
Vu la décision n° 2023-1 du 2 février 2023 portant composition du Comité social d'administration du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur, modifiée par les décisions n° 2023-10 du 20 mars 2023 et n° 2023-33 du 7 novembre 2023
Vu la proposition du SGEN-CFDT en date du 27 juin 2024,

Décide :

Article 1^{er}

Madame Nathalie VOARINO, membre suppléante du comité social d'administration au titre des représentants des personnels, est nommée membre titulaire en remplacement de Monsieur Mathieu BODIN, membre titulaire démissionnaire.

Article 2

Madame Elodie CORMIER est nommée représentante des personnels suppléante en remplacement de Madame Nathalie VOARINO.

Article 3

La présente décision sera publiée sur le site internet du Haut Conseil.

Fait, le **28 JUIN 2024**

Le président par intérim
signé
Stéphane Le Boulter